

A PROPOS DU *MAILLEA URVILLEI* Parl., par M. A. FRANCHET.

Quand on examine les exemplaires du *Maillea Urvillei* conservés dans les trois herbiers de Paris qui sont le plus riches en types originaux (1), on ne peut s'empêcher d'être un peu surpris de la discussion élevée récemment à propos de cette intéressante Graminée et qui probablement ne se fût pas produite si, tout d'abord, la plante de Sardaigne saluée de ce nom eût été comparée à celle de la Grèce, dont l'histoire peut se résumer en quelques lignes.

Découverte en 1794 par Olivier dans l'île de Scio, retrouvée en 1819 par Dumont d'Urville le long du littoral de l'Attique, sur le rocher de Rapti, où la plante se montrait abondante, elle ne paraît pas avoir été rencontrée depuis (2). Elle a été décrite, d'abord par Dumont d'Urville (1822) sous le nom de *Phalaris crypsoides* (3), puis sous celui de *P. humilis* par A. Desvaux, *Observ.*, p. 63; enfin, considérée comme type d'un nouveau genre par Parlatores, elle devint *Maillea Urvillei*, en 1842 (4).

Le *Maillea Urvillei* a été figuré deux fois, la première par Kunth, *Rev. Gram.*, tab. 202, la deuxième par Jaubert et Spach, *Illustr. pl. Or.*, tab. 308. Ces deux figures sont excellentes et, en l'absence d'échantillons, ne peuvent laisser aucun doute sur l'identité de la plante, ce qui ne manque pas d'importance en raison de la rareté du *Maillea* dans les herbiers. Pour ma part, je ne l'ai vu en effet que dans l'herbier du Muséum, où se trouvent les exemplaires d'Olivier qui ont servi à la figure donnée dans l'*Illustr. pl. Or.*; puis dans l'herbier Richard, qui renferme également plusieurs spécimens de l'île de Scio, dont l'un a même servi de type à Parlatores pour la rédaction de la description du genre *Maillea*. On voit aussi dans ce même herbier un échantillon portant cette mention : « *Phleum Urvillei* Gay ined.; Port Rapti (côte de l'Attique) »; la dénomination *Phalaris crypsoides* d'Urv. s'y trouve donnée en synonyme. Enfin l'herbier Cosson renferme plusieurs spécimens de *Phalaris crypsoides*, sans indication de provenance, avec cette seule mention « Robert », ce qui peut faire croire qu'ils ont la même origine que la plante mentionnée dans la *Flore de France*.

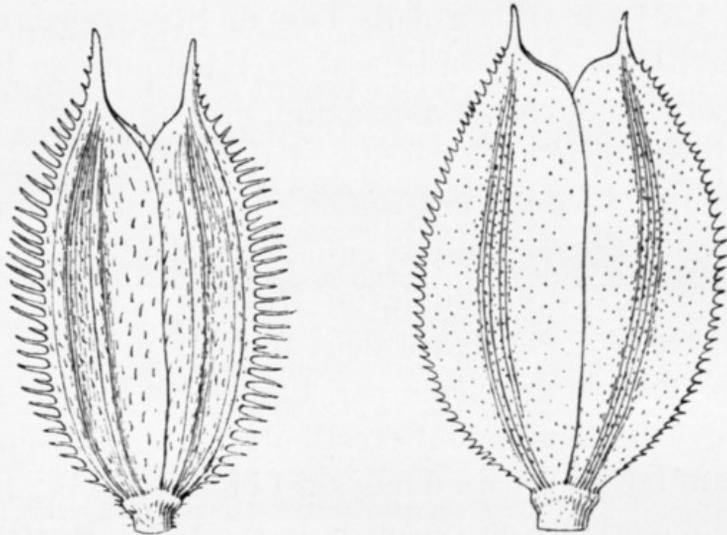
(1) Herbier du Muséum, herbier Cosson, herbier Drake del Castillo, ce dernier réunissant les herbiers Richard et de Franqueville.

(2) L'identité de la plante distribuée de l'Attique par Haussknecht et de celle que Bourgeau a rencontrée à Rhodes ne paraît pas bien établie; je n'ai pu voir aucun exemplaire de l'une ni de l'autre, et je n'en parle ici que d'après la Note de M. Gandoger. Quant à la station de Toulon citée dans la *Flore de France*, elle est trop douteuse pour être prise en considération.

(3) *Enumer. pl.* p. 7

(4) *Plantæ novæ*, p. 31.

C'est sans doute la rareté du *Maillea* dans les herbiers qui a été la cause de la fausse dénomination appliquée à la plante récoltée en Sardaigne par M. Reverchon, en 1881, et distribuée par lui, ainsi que par la Société dauphinoise, n. 3915, sous le nom de *Phalaris crypsoides*, erreur qui, faute d'éléments de comparaison, ne fut à l'époque relevée par personne. C'est en effet en 1884 seulement que M. Hackel, *Flora Sardoæ Compendium*, éleva des doutes sur l'identité complète de la plante sarde avec le type du *Maillea* de Grèce, et encore ne songea-t-il pas à l'en séparer spécifiquement, se contentant d'établir une variété *sardoa* du *Maillea Urvillei*. Mais il faut ajouter qu'en même temps



Phleum arenarium v. *sardoa*
(d'après un spécimen de
M. Reverchon).

Maillea crypsoides (d'après
un spécimen original).

M. Hackel signalait l'analogie de cette variété *sardoa* avec le *Phleum arenarium*, analogie déjà indiquée dans le *Flora Orientalis*.

Enfin, très récemment dans ce même Bulletin, M. Gandoger assimilait nettement la plante de M. Reverchon avec le *Phleum arenarium*, assertion qui provoqua de la part de M. Caruel une réclamation en faveur de la plante de Grèce figurée par Jaubert et Spach et qui, d'après le savant botaniste italien, offrait un type bien distinct de la plante sarde.

La justesse de l'observation de M. Caruel ne pourra être mise en doute par quiconque aura vu ou verra les deux plantes.

Il n'y a rien à dire ici, qui ne soit déjà connu, concernant les spécimens de Raphti, ceux de Scio et ceux de Robert. La nécessité de les rapporter au genre *Phleum* est un fait qui paraît indiscutable et que J. Gay avait déjà reconnu, sans l'avoir publié malheureusement. J'ajouterai seulement que ce *Phleum* de l'Attique et de l'Archipel est très remarquable et demeure nettement caractérisé, parmi tous ses congénères, par la largeur et la compression de ses épillets, ainsi que par le

grand développement et la minceur de l'expansion dorsale des glumes finement dentées-fimbriées sur la carène et qui ne présentent latéralement qu'une seule bande verte; cet ensemble de particularités les fait singulièrement ressembler aux glumes des *Phalaris* et explique bien l'attribution générique faite par Dumont d'Urville.

Quant à la plante de Sardaigne, je ne crois pas qu'on puisse y voir autre chose qu'un *Phleum arenarium*, ou tout au plus une faible variété de cette espèce, à cause de ses épillets étroits, dont les glumes portent deux côtes saillantes alternant avec deux bandes déprimées, souvent vertes; le dos constitué par une forte nervure, formant carène, est toujours cilié de longues soies raides.

L'objection la plus sérieuse qui peut être faite à cette assimilation, c'est que les glumes du *P. arenarium* sont décrites comme très aiguës; ceci est vrai dans certains cas, mais il existe de nombreux exemples de *Phleum arenarium* dont les glumes sont obtuses, comme dans la forme rencontrée par M. Reverchon. On peut comparer sous ce rapport les exemplaires distribués par M. Durieu de Maisonneuve, *Plant. Astur. select.* n° 165, et provenant de Gijon. Ce genre de glumes existe aussi chez le *P. græcum* Boiss et Heldr., avec des nuances qui les ramènent vers celles du *P. arenarium*, auquel le *P. græcum* doit d'ailleurs être réuni d'après M. Balansa qui connaissait si bien les Graminées.

Pour les autres différences ou analogies qui pourraient être invoquées, je ne puis que renvoyer au travail de M. Gandoger.

M. Franchet ajoute qu'il avait écrit la Note précédente lorsqu'il a reçu la lettre suivante de M. Hackel contenant l'appréciation de ce savant monographe et qu'il est autorisé à communiquer à la Société.

LETTRE DE M. HACKEL A M. FRANCHET.

S. Pæltén, le 2 juillet 1892.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de répondre aux questions que vous m'avez posées dans votre très honorée du 29 juin :

1° Veuillez d'abord lire ce que j'ai publié sur le *Maillea Urvillei* var. *sardoa* Hack. dans Barbey, *Compendium Floræ Sardoæ*, p. 66. Vous y trouverez que j'ai déjà reconnu la diversité de la plante d'Orient et de celle de Sardaigne, et que j'ai distingué celle-ci comme *variété*.

Aujourd'hui j'incline à les considérer comme *spécifiquement* différentes, et



Franchet, A. 1892. "A Propos Du Maillea Urvillei Parlat." *Bulletin de la Société botanique de France* 39, 270–272.

<https://doi.org/10.1080/00378941.1892.10828660>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8661>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1892.10828660>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/159321>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.